

235024-2026 - Nadmetanje

Belgija – Financijske i osigurateljne usluge – Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

OJ S 67/2026 07/04/2026

Obavijest o nadmetanju ili koncesiji – standardni režim

Usluge

1. Kupac

1.1. Kupac

Službeno ime: CHwapi

E-pošta: greet.keppens@chwapi.be

Pravni oblik kupca: Javno poduzeće

Djelatnost javnog naručitelja: Zdravlje

2. Postupak

2.1. Postupak

Naslov: Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

Opis: § 1er. Objet des services : Marché d'assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHwapi). 1. Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombent sous le code CPV 66000000-0. Le marché a pour objet l'attribution des volets d'assurances suivants : - Volet 1 : Assurance RC Exploitation et Protection Juridique de l'Hôpital - Volet 2 : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Médicale (RC Médicale) du CHwapi Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques du cahier spécial des charges (ce dernier sera joint à l'invitation à soumissionner qui sera adressée aux candidats sélectionnés). 2. Il n'y a pas de division en lots. Les soumissionnaires devront donc remettre offre obligatoirement pour les deux volets précités. § 2. Précision importante : Il est d'ores et déjà précisé que seules les compagnies d'assurances agréées par la Banque Nationale de Belgique, pour une ou plusieurs branches d'assurances visées par le présent marché en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurances ou de réassurance seront sélectionnées dans le cadre de ce marché. Les candidatures déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances seront exclues, l'adjudicateur ayant déjà désigné son consultant/ courtier d'assurance au terme d'une procédure distincte en la personne du bureau DEGAUQUIER AND PARTNERS (FSMA n° 45523A).

Identifikacijska oznaka postupka: a6d9bff2-2442-465b-a55a-393f9448d57a

Interna identifikacijska oznaka: PPP0Q1-190/6097/2026-008-S

Vrsta postupka: Pregovarački s prethodnom objavom poziva na nadmetanje / natjecateljski uz pregovore

Postupak je ubrzan: ne

2.1.1. Svrha

Priroda ugovora: Usluge

Glavna klasifikacija (cpv): 66000000 Financijske i osigurateljne usluge

2.1.2. Mjesto izvršenja

Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Zemlja: Belgija

2.1.2. Mjesto izvršenja

Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Zemlja: Belgija

2.1.4. Opće informacije

Pravna osnova:

Direktiva 2014/24/EU

2.1.6. Razlozi za isključenje

Izvori razloga za isključenje: Dokumentacija o nabavi

5. Grupa

5.1. Grupa: LOT-0001

Naslov: Assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale

Opis: § 1er. Objet des services : Marché d'assurance RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du Centre Hospitalier de Wallonie Picarde (CHwapi). 1. Le présent marché est un marché de services d'assurances, qui tombent sous le code CPV 66000000-0. Le marché a pour objet l'attribution des volets d'assurances suivants : - Volet 1 : Assurance RC Exploitation et Protection Juridique de l'Hôpital - Volet 2 : Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Médicale (RC Médicale) du CHwapi Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises dans les clauses techniques du cahier spécial des charges (ce dernier sera joint à l'invitation à soumissionner qui sera adressée aux candidats sélectionnés). 2. Il n'y a pas de division en lots. Les soumissionnaires devront donc remettre offre obligatoirement pour les deux volets précités. § 2. Précision importante : Il est d'ores et déjà précisé que seules les compagnies d'assurances agréées par la Banque Nationale de Belgique, pour une ou plusieurs branches d'assurances visées par le présent marché en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurances ou de réassurance seront sélectionnées dans le cadre de ce marché. Les candidatures déposées par ou avec des courtiers d'assurances ou autres intermédiaires d'assurances seront exclues, l'adjudicateur ayant déjà désigné son consultant/ courtier d'assurance au terme d'une procédure distincte en la personne du bureau DEGAUQUIER AND PARTNERS (FSMA n° 45523A).

Interna identifikacijska oznaka: 2026-008-S_1

5.1.1. Svrha

Priroda ugovora: Usluge

Glavna klasifikacija (cpv): 66000000 Financijske i osigurateljne usluge

5.1.2. Mjesto izvršenja

Poštanska adresa: Avenue Delmée, 9

Grad: Tournai

Poštanski broj: 7500

Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)

Zemlja: Belgija

Dodatne informacije: CHwapi

5.1.3. Očekivano trajanje

Datum početka: 01/07/2026

Datum završetka trajanja: 30/06/2030

5.1.4. Obnova

Maksimalan broj obnavljanja: 1

Druge informacije o obnovi: Le marché comporte une reconduction. La durée du marché est de trois ans fermes. Il est ensuite reconduit tacitement et sans formalité une seule fois pour une période d'un an en application de l'article 57 de la loi du 17 juin 2016. La durée totale du marché et de sa reconduction ne peut en aucun cas excéder quatre ans à dater de la conclusion de celui-ci. Chaque partie peut néanmoins mettre fin de manière unilatérale au contrat d'assurance au terme de la troisième année, à condition que la notification à l'autre partie soit faite par lettre recommandée, en respectant le délai de préavis suivant : - en cas de résiliation par le preneur d'assurance : au moins trois mois avant l'échéance ; - en cas de résiliation par l'assureur : au moins six mois avant l'échéance. La partie qui exerce ce droit de mettre fin au marché n'est tenue au paiement d'aucune indemnité au bénéfice de l'autre partie.

5.1.6. Opće informacije

Rezervirano sudjelovanje:

Sudjelovanje nije rezervirano.

Moraju se navesti imena i stručne kvalifikacije osoblja angažiranog za izvršenje ugovora:

Obvezno za ponudu

Projekt javne nabave ne financira se sredstvima EU-a

Javna nabava obuhvaćena je Sporazumom o javnoj nabavi (GPA): da

5.1.9. Kriteriji za odabir

Izvori kriterija odabira: Obavijest

Kriterij: Specifični godišnji promet

Opis kriterija odabira: Pour ce qui concerne la partie IV du DUME relative aux critères de sélection, le PA demande aux opérateurs économiques de compléter des informations précises en remplissant les sections A à C et plus exactement de la manière décrite ci-après : En vue de prouver sa capacité économique et financière, le soumissionnaire indiquera : • son chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux assurances sur lesquelles porte spécifiquement le présent marché, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. • une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Financial Services & Market Authority (FSMA) pour pratiquer les branches d'assurances du présent marché (partie IV A.1). Outre cette preuve, si le soumissionnaire est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Niveau(x) minimal(aux): • Chiffre d'affaires spécifique (primes) pour chacune des trois dernières années pour les branches RCE/PJ et RC médicale : 1.250.000 EUR S'agissant d'un marché de services d'assurances, ces montants se justifient compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours.

Na kriterijima će se temeljiti odabir natjecatelja koji će biti pozvani u drugu fazu postupka

Kriterij: Reference na određene usluge

Opis kriterija odabira: Pour ce qui concerne la partie IV du DUME relative aux critères de sélection, le PA demande aux opérateurs économiques de compléter des informations précises en remplissant les sections A à C et plus exactement de la manière décrite ci-après : En vue de prouver sa capacité technique, le soumissionnaire indiquera : • la liste des principaux services d'assurance réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant des primes estimées, la date et l'identité des pouvoirs adjudicateurs concernés

(références d'égale ou de plus grande importance) (partie IV C. 1b). Niveau(x) minimal(aux): • Une liste de références de minimum trois marchés similaires (soit des marchés d'assurances RC Exploitation/Protection juridique et RC Médicale du secteur hospitalier) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés : Niveau minimum : cette liste devra être composée de trois références minimum de marchés d'assurances de responsabilité RC Exploitation/Protection juridique et RC médicale du secteur hospitalier, dont une référence au moins dont le montant de prime annuelle est de minimum (volets 1 et 2 confondus) : 350.000 EUR.

Na kriterijima će se temeljiti odabir natjecatelja koji će biti pozvani u drugu fazu postupka

Kriterij: Ostali ekonomski ili finansijski zahtjevi

Opis kriterija odabira: Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) Niveau(x) minimal(aux): • Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer les branches d'assurances visées par le présent marché. Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Il est porté à la connaissance des candidats assureurs que la S.A.

DEGAUQUIER & PARTNERS (FSMA n° 45523A), Rue du Bergeant n° 10 à 7900 Leuze-en-Hainaut est le consultant/courtier d'assurances préalablement désigné par le pouvoir adjudicateur. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues et l'assureur auquel le présent marché sera attribué devra collaborer avec la S.A. DEGAUQUIER & PARTNERS pour la gestion des contrats d'assurances souscrits. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à d'autres intermédiaires d'assurances. Pour autant que de besoin, il est précisé que n'est pas considéré comme de la sous-traitance le mécanisme de la co-assurance, par lequel l'adjudicataire partage le risque financier avec d'autres compagnies d'assurances, mais reste l'apériteur en charge de l'exécution des différents engagements résultant du présent marché et le seul interlocuteur du pouvoir adjudicateur ;

Na kriterijima će se temeljiti odabir natjecatelja koji će biti pozvani u drugu fazu postupka

Kriterij: Ostali ekonomski ili finansijski zahtjevi

Opis kriterija odabira: * 2.1. LES CONDITIONS DE SELECTION 2.1.1. Motifs d'exclusion

2.1.1.1. Motifs d'exclusion obligatoires Pour être sélectionné, le candidat ne doit pas se trouver dans un des cas d'exclusion obligatoires mentionnés ci-dessous. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure que ce soit, un candidat de la participation à la procédure de passation, lorsqu'il a établi ou qu'il est informé de quelque autre manière que ce candidat a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1) participation à une organisation criminelle; 2) corruption; 3) fraude; 4) infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; 5) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6) travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; 7) occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal Les exclusions de 1) à 6) s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7° quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction. 2.1.1.2. Motifs d'exclusion relatifs aux dettes fiscales et sociales Conformément aux articles 67 et 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux

marchés publics, le candidat doit être en règle relativement à ses obligations en matière de cotisations de sécurité sociale et ses obligations fiscales. Le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un candidat qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale sauf : - Lorsque le montant de la dette est inférieure à 3.000 euros ; ou - Lorsque le candidat a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement.

2.1.1.3. Motifs d'exclusion facultatifs Conformément à l'article 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur peut exclure, à quelque stade de la procédure de passation, de la participation à une procédure, le candidat se trouvant dans l'un des cas suivants : 1. Lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail ; 2. Lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ; 3. lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité; 4. lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence 5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi du 17 juin 2016 par d'autres mesures moins intrusives 6. lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi du 17 juin 2016, par d'autres mesures moins intrusives; 7. lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable 8. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 74 de la loi du 17 juin 2016 ; 9. le soumissionnaire a entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation, ou a fourni par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

2.1.1.4. Mesures correctrices Conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, tout candidat qui se trouve dans l'une des situations visées aux articles 67 ou 69 peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent. Le pouvoir adjudicateur appréciera si ces preuves sont suffisantes. Si celles-ci sont suffisantes, le candidat n'est pas exclu de la procédure de passation. Si les preuves sont jugées insuffisantes, le pouvoir adjudicateur adresse une décision motivée au candidat exclu. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Na kriterijima će se temeljiti odabir natjecatelja koji će biti pozvani u drugu fazu postupka

Informacije o drugoj fazi postupka u dvije faze:

Minimalan broj natjecatelja koji će biti pozvani u drugu fazu postupka: 3

Postupak će se odvijati u uzastopnim fazama. U svakoj fazi neki sudionici mogu biti isključeni
Kupac zadržava pravo dodjele ugovora na temelju početnih ponuda bez daljnjih pregovora

5.1.10. Kriteriji za dodjelu

Kriterij:

Vrsta: Troškovi

Opis: Prix (prime)

Kategorija kriterija za dodjelu težine: Ponder (točke, točan)

Broj kriterija za dodjelu: 60

Kriterij:

Vrsta: Kvaliteta

Opis: Qualité des garanties

Kategorija kriterija za dodjelu težine: Ponder (točke, točan)

Broj kriterija za dodjelu: 30

Kriterij:

Vrsta: Kvaliteta

Opis: Qualité des services offerts

Kategorija kriterija za dodjelu težine: Ponder (točke, točan)

Broj kriterija za dodjelu: 10

5.1.11. Dokumentacija o nabavi

Adresa dokumentacije o nabavi: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/190/Q1/2026>

5.1.12. Uvjeti nabave

Uvjeti postupka:

Predviđeni datum slanja poziva na dostavu ponuda: 22/05/2026

Uvjeti podnošenja:

Elektroničko podnošenje: Obvezno

Adresa za podnošenje: <https://www.publicprocurement.be>

Jezici na kojima se mogu podnijeti ponude ili zahtjevi za sudjelovanje: francuski

Elektronički katalog: Nije dopušteno

Varijante: Nije dopušteno

Rok za primitak zahtjeva za sudjelovanje: 05/05/2026 11:00:00 (UTC+02:00) istočnoeuropsko vrijeme, srednjoeuropsko ljetno vrijeme

Uvjeti ugovora:

Ugovor se mora izvršiti u okviru programa zaštićenih radnih mjesta: Ne

Elektroničko izdavanje računa: Obvezno

Naručivanje će biti elektroničko: ne

Plaćanje će biti elektroničko: ne

5.1.15. Tehnike

Okvirni sporazum:

Nema okvirnog sporazuma

Informacije o dinamičkom sustavu nabave:

Nema dinamičkog sustava nabave

5.1.16. Dodatne informacije, posredovanje i pravna zaštita (preispitivanje)

Organizacija za preispitivanje (pravnu zaštitu): Tribunal de 1ère instance de Tournai

Informacije o rokovima za preispitivanje: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal de 1ère instance de Tournai

Organizacija koja pruža dodatne informacije o postupku javne nabave: Service Achats
Organizacija koja pruža više informacija o postupcima preispitivanja (pravne zaštite): Tribunal de 1ère instance de Tournai
Organizacija koja prima zahtjeve za sudjelovanje: Service Achats

8. Organizacije

8.1. ORG-0001

Službeno ime: CHwapi
Registracijski broj: 876.107.364
Poštanska adresa: Avenue Delmée, 9
Grad: Tournai
Poštanski broj: 7500
Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Zemlja: Belgija
Kontaktna točka: Greet Keppens
E-pošta: greet.keppens@chwapi.be
Tel.: +32 69258106
Faks: +32 69258015
Internet: <http://www.chwapi.be/>
Uloge ove organizacije:
Kupac

8.1. ORG-0002

Službeno ime: Service Achats
Registracijski broj: MP
Poštanska adresa: Avenue Delmée 9
Grad: Tournai
Poštanski broj: 7500
Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Zemlja: Belgija
Kontaktna točka: Maxime Aubert
E-pošta: maxime.aubert@chwapi.be
Tel.: +32 69885459
Internet: <http://www.chwapi.be/>
Uloge ove organizacije:
Organizacija koja pruža dodatne informacije o postupku javne nabave
Organizacija koja prima zahtjeve za sudjelovanje

8.1. ORG-0003

Službeno ime: Tribunal de 1ère instance de Tournai
Registracijski broj: BE 0308.357.753
Poštanska adresa: Place du Palais de Justice, 5
Grad: Tournai
Poštanski broj: 7500
Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Tournai-Mouscron (BE328)
Zemlja: Belgija
E-pošta: infra.roi@just.fgov.be
Tel.: +32 69251711
Uloge ove organizacije:

Organizacija za preispitivanje (pravnu zaštitu)
Organizacija koja pruža više informacija o postupcima preispitivanja (pravne zaštite)

8.1. **ORG-0004**

Službeno ime: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registracijski broj: BE 0475.480.736

Grad: Antwerpen / Anvers

Poštanski broj: 2000

Zemlja – podregija (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Zemlja: Belgija

E-pošta: info@3p.eu

Tel.: +32 3 294 30 51

Uloge ove organizacije:

Pružatelj usluga javne nabave

8.1. **ORG-0005**

Službeno ime: FPS Policy and Support

Registracijski broj: BE 0671.516.647

Grad: Brussels

Poštanski broj: 1000

Zemlja – podregija (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Zemlja: Belgija

E-pošta: e.proc@publicprocurement.be

Tel.: +32 2 740 80 00

Uloge ove organizacije:

TED eSender

Informacije o obavijesti

Identifikacijska oznaka / verzija obavijesti: 9753a69c-7f56-432a-b0e1-e997b0ce3561 - 01

Vrsta obrasca: Nadmetanje

Vrsta obavijesti: Obavijest o nadmetanju ili koncesiji – standardni režim

Podvrsta obavijesti: 16

Datum slanja obavijesti: 03/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) istočnoeuropsko vrijeme, srednjoeuropsko ljetno vrijeme

Datum e-pošiljateljeva slanja obavijesti: 03/04/2026 00:00:00 (UTC+02:00) istočnoeuropsko vrijeme, srednjoeuropsko ljetno vrijeme

Jezici na kojima je ova obavijest službeno dostupna: francuski

Broj objave obavijesti: 235024-2026

Broj izdanja SL S-a: 67/2026

Datum objave: 07/04/2026